

Motion du Conseil communal de Virton unanime relative à l'avenir et au dynamisme de la gare de Virton et de la ligne 165

Considérant la longue période difficile s'annonçant pour la gare de Virton en raison de la concomitance de travaux sur différents tronçons ferroviaires, notamment :

- sur la ligne 165, un chantier Infrabel en cours qui ne prendra fin qu'en avril 2019, dans le meilleur des cas ;
- fermeture du tronçon entre Athus et Arlon pour abaisser le passage sous pont de Hondelange et ce du 13/05/2019 au 10/06/2019 ;
- le trafic totalement interrompu pendant plusieurs mois entre Athus et Rodange suite à l'aménagement d'une nouvelle liaison entre Athus et la France ;
- fermeture complète, du 26/08/2019 au 14/12/2019, par les CFL, du tronçon Rodange – Virton pour modifier l'électrification de la partie luxembourgeoise ;

Considérant que ces perturbations importantes affecteront les navetteurs et les obligeront à trouver des solutions durant une longue période ;

Considérant le risque de conséquences néfastes pour la gare de Virton déjà affectée gravement dans son attractivité par la récente diminution des horaires d'ouverture des guichets ;

Considérant l'émoi généré auprès des usagers suite à ces décisions, risquant d'entraîner à terme l'abandon de cette ligne par un public qu'il faudra alors reconquérir ;

Considérant que la ligne, dans sa section Florenville – Virton – Athus – Luxembourg comprend cinq gares et points d'arrêt côté belge, dessert plus de 10 communes belges, et touche une population de plus de 50.000 habitants ;

Considérant que la ligne Virton-Luxembourg peut devenir un outil essentiel de mobilité durable vers le Grand-Duché de Luxembourg, actuellement le plus grand pôle d'emplois de la région ;

Considérant que l'arrondissement de Virton compte plus de 23.000 actifs (21.000 actifs occupés) dont 7.800 sont frontaliers et 1.200 issus de la commune de Virton (*source IWEPS*) ;

Considérant qu'une gare bien desservie facilite l'accès à l'emploi ;

Considérant que le transport par rail, moyen accessible, sûr et rapide, constitue une alternative pertinente à l'utilisation de la voiture et répond adéquatement à l'urgence climatique ;

Considérant que le renforcement de l'offre ferroviaire constitue la meilleure garantie

d'avenir pour la gare de Virton et le service de mobilité le plus durable pour accéder aux emplois au Grand-Duché ;

Le Conseil communal de Virton :

INVITE fermement la Société Nationale des Chemins de fer Belges (SNCB) à mettre en place, pour les tronçons qu'elle exploite, aussi souvent que ce sera utile et nécessaire, des navettes de bus de remplacement durant les travaux affectant les usagers de la gare de Saint-Mard-Virton

DEMANDE au Ministre fédéral de la mobilité, chargé de la SNCB, de soutenir, voire d'exiger, la mise en place d'une desserte directe – sans rupture de charge – entre Virton et Luxembourg (voire entre Florenville et Luxembourg) et de contacter son homologue luxembourgeois et les CFL pour rendre possible ce projet d'avenir ;

ADRESSE la présente, à toutes fins utiles :

- au Ministre fédéral de la Mobilité, chargé de la Société nationale des chemins de fer belges, Monsieur François Bellot,
- au CEO de la SNCB, Madame Sophie Dutordoir et d'Infrabel, Monsieur Luc Lallemand,
- à la direction de la SNCB Voyageurs,
- à l'administrateur belge des CFL, Monsieur Benoît Piedboeuf.

*

* * *